

UNITED ARAB REPUBLIC

THE INSTITUTE OF NATIONAL PLANNING



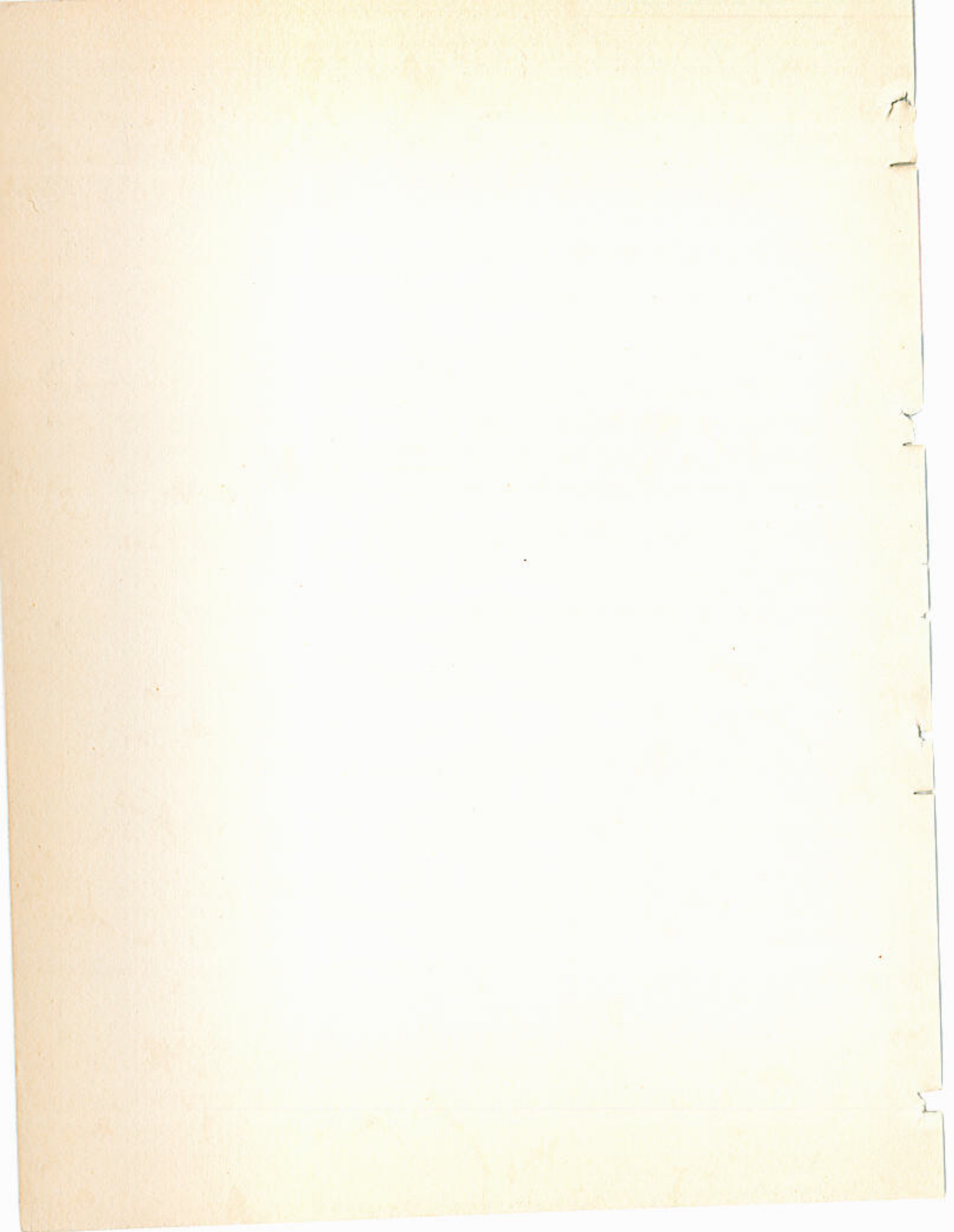
Memo. No. 213

LES EVALUATION DU
REVENU NATIONAL DANS
LA REPUBLIQUE ARABE UNIE
REVUE HISTORIQUE ET CRITIQUE

by

Dr. Yousry Aly Mostafa

24th August, 1962.



International Association For
Research in Income and Wealth

Middle East Regional Conference
Istanbul, 24th - 29th August 1962

Les Evaluations Du Revenu National
Dans la Republique Arabe Unie
Revue Historique Et Critique

Prepared by

Dr. Yousry Aly Mostafa
U.A.R.

PRINTED IN

INSTITUTE OF NATIONAL PLANNING
3 MOHAMED MAZHAR STREET
ZAMALEK, CAIRO
U.A.R.

INTRODUCTION

Dans la République Arabe Unie, des tentatives privées de calcul du revenu national et des autres quantités globales ont été effectuées depuis 1922.

Toutefois, ce n'est qu'à partir de 1954 que ces travaux qui sont restés du domaine de la recherche privée sont devenus chose publique.

C'est aussi en 1954 que l'objet des recherches a pris un caractère beaucoup plus général. Le calcul direct des agrégats a cédé la place à une étude des flux monétaires entre les principaux secteurs de l'économie. Et c'est à partir des comptes établis pour ces secteurs que les totaux nationaux sont obtenus.

L'objet de cette étude est de donner une revue historique et critique de ces différents travaux.

Nous étudierons successivement les travaux privés puis les travaux officiels dans le domaine de calcul du revenu national.

I

Les travaux privés

Il n'est pas dans notre intention d'étudier en détail les différents travaux privés consacrés au calcul du revenu national. D'ailleurs, il n'existe des estimations privées que pour des années isolées. Aussi, nous nous contenterons de donner un aperçu de calcul du revenu national relatif aux années 1922, 1938 et 1948. Ensuite, nous étudierons en détail le travail qui a été effectué pour les années 1937 - 1945, 1950 et 1951. Ce dernier étant considéré comme la première évaluation comprehensive du revenu national Egyptien.

A - Le calcul relatif à l'année 1921 / 1922

En 1922, Dr. LEVI⁽¹⁾ a essayé de calculer le revenu national

(1) L'Egypte contemporaine, December, 1922, P.P. 596 - 624.

Egyptien pour l'année commençant en Septembre 1921 et finissant en aout 1922. Ayant comme but l'accroissement des recettes de l'Etat et par conséquent de savoir les revenus susceptibles d'être soumises aux impôts, il a défini le revenu national comme

"La valeur des produits tangibles du domaine foncier (rural et urbain), ce revenu étant majoré des revenus de capital et du travail engagés dans les autres formes de l'activité productive, tant a l'interieur du pays qu'a l'étranger"

B - Latentative de 1938.

En 1938, Dr. N.El-SHAFIE a tenté d'estimer le revenu national pour l'année 1936. cet essaie fut trop grossière en raison des grandes lacune existantes dans les informations statistiques.

C - Le calcul relatif a l'année 1945.

En 1948, après la publication du premier recensement de la production industrielle pour l'année 1944 - 1945 et de la production agricole pour l'année 1945 - 1946, Dr. El-SHAFIE a tenté une autre évaluation du revenu national pour l'année 1945 par la methode de la valeur ajoutée. En deduisant de la valeur totale des produits obtenus par chaque branche d'activité économique celles des produits intermediaires, il a obtenu la valeur ajoutée par chacune de ces differentes branches, En additionnant les valeurs ajoutées par les branches de l'activité économique à la valeur du revenu net provenant de l'etranger, il a obtenu le revenu ou produit national.

D - Le travail relatif aux années 1937 - 1945, 1950 et 1951. ⁽¹⁾

1- Objet de l'etude

Cét travail a été effectué par Dr. ANIS. Il a pour objet de montrer dans quelle mesure la technique de calcul du revenu national sous ses trois aspects, Revenu - produit - dépense, peut

(1) M.A. ANIS, "A study of the National Income of Egypt",
L'Egypte Contemporaine, N° 361 - 362,
November - Decembre 1950 et N° 271, Janvier 1953.

être appliqué au cas de l'Egypte où les renseignements statistiques disponibles sont insuffisants.

2 - Sources Statistiques

Les principales sources statistiques utilisées sont:

- a) le recensement de la population de 1937 et de 1947.
- b) le recensement des établissements industriels et commerciaux de 1937.
- c) le recensement de la production agricole de 1939
- d) les recensements des établissements industriels de 1942 et de 1945.
- e) le recensement des salaires et des heures de travail de 1942, de 1950 et d'autres enquêtes semestrielles.
- f) le recensement de la production industrielle de 1945 et de 1947.

D'après M. ANIS, les principales lacunes statistiques sont dues au manque d'informations concernant les postes suivants:

- a) les loyers des terres et des immeubles.
- b) Salaires et bénéfices agricoles.
- c) profits commerciaux et industriels.
- d) Salaires et traitements en général.
- e) Balance des paiements.
- g) l'emploi.

3 - Definition du revenu national.

Le revenu national est envisagé à trois points de vue différents:

- a) Comme la somme de la valeur nette de la production dans toutes les branches de l'économie au cours de l'année considérée.
- b) Comme la somme des revenus versés aux facteurs de production pendant l'année considérée.
- c) Comme la somme des dépenses effectuées pour l'achat de biens et de services aux fins de consommation courant et des investissements nets.

La notion du revenu national qui est utilisée par M. ANIS est celle du revenu national net produit à l'intérieur du pays et se définit comme le revenu afférent aux individus et aux capitaux résidant normalement en Egypte, que ces capitaux appartiennent ou non aux résidents. Ne sont donc pas pris en considération, les revenus provenant des autres pays du monde.

Voici encore un résumé d'autres détails concernant le mode d'évaluation du revenu.

Sont Compris dans le revenu national (du territoire):

- a) Les services qui découlent des maisons ainsi que des terres qu'elles soient louées ou occupées par leurs propriétaires.
- b) Les rémunérations en espèces des domestiques.
- c) La consommation par les agriculteurs de leurs propres produits, évalués d'après les prix de la ferme.

Sont exclus du revenu national (du territoire):

- a) Les services non rémunérés des ménagères.
- b) Les revenus reçus de l'étranger tels que: intérêts, dividendes bénéfiques, etc...
- e) L'intérêt des dettes publiques.

D'autre part, M. ANIS a eu recours à d'autres concepts. Il adopte généralement les cinq notions données par M.M. MEADE et STONE dans la brochure classique intitulée "National Income and Expenditure"⁽¹⁾

Nous pouvons résumer ces cinq concepts ainsi que les relations existant entre eux, comme suit:

(1)

Londres 1944. Deux autres éditions de cette brochure ont paru, la première en 1948, la seconde en 1951, voir l'édition de 1951 (Cambridge), Tableau I, P. 16.

I - Revenus personnels avant application des impôts	= Revenus distribués du travail + revenus distribués du capital.
II- Revenus privés avant application des impôts	+ profits non distribués avant paiement des impôts
III- Revenu national net au coût des facteurs	- transferts + Revenus de la propriété publique.
IV - Produit national brut au coût des facteurs	+ dépréciation
V - Produit national brut aux prix du marché	+ impôts indirects - subventions

A. ANIS souligne que tous ces concepts sont utiles et doivent être calculés si les données statistiques disponibles offrent cette possibilité, En tout cas le choix entre ces diverses notions doit être fonction de l'objet de la recherche.

4 - Les tableaux présentés.

Dans ce travail, M. ANIS, Présente quatre tableaux:

Les tableaux I, II, et III présentent les estimations du revenu national sous ses trois aspects: Revenu, Produit, dépense.

Le tableau IV indique les autres totaux calculés, à savoir les revenus privés et le revenu personnel disponible.

Nous donnerons dans ce qui suit les éléments constitutifs de ces quatres tableaux:

TABLEAU I

Ce tableau montre les différents revenus versés aux facteurs de production. Il donne la distribution du revenu national par type de revenu.

Loyers (non compris les loyers des immeubles publics)

- des terres
- des immeubles

Bénéfices et intérêts

- des exploitations agricoles (ycompris les produits de l'élevage)
- non agricoles (ycompris les gains de professions libérales)

Salaires et traitements (ycompris les revenus en nature)

Revenu de l'autorité publique

Bénéfices non distribués

- Revenu national net

TABLEAU II

Ce tableau indique la contribution des différentes branches d'activité économique au produit national net au coût des facteurs.

Agriculture (ycompris les produits d'élevage)

Industrie manufacturière

Commerce Transports

Professions libérales

Services personnels

Service publics (comprend les services publics non industriels et non-commerciaux, seulement).

Rentes des bâtiments

services divers

= produit national net.

TABLEAU III

Ce tableau présente la répartition des dépenses de l'économie entre ces principales catégories:

- Dépenses de consommation personnelle pour l'acquisition de biens et de services
- Dépenses du gouvernement et des autres autorités locales en biens et en services (non compris les subventions).
- Formation nette du capital.
- = Dépenses nationales aux prix du marché
- (-) Subventions
- A déduire: impôts indirects.
- = Dépense nationale nette au coût des facteurs.

TABLEAU IV

Ce tableau indique les autres totaux: les revenus privés et le revenu personnel disponible

- Revenu national
- Revenu de l'autorité publique.
- Difference
- + Paiements de transferts
- = Revenus privés (avant application des impôts)
- Les impôts directs
- = Revenus privés après application des impôts
- Profits non distribués
- = Revenu personnel disponible.

C'est donc dire que^{dans} ce travail, M. ANIS présente une série de tableaux pour les années 1937 - 1945, 1950 et 1951, concernant les agrégats suivants.

- 1 - le revenu national au coût de facteurs
- 2 - le produit national net au coût des facteurs.
- 3 - la dépense nationale nette au coût des facteurs
- 4 - la dépense nationale nette aux prix du marché.
- 5 - la somme des revenus privés.
- 6 - le revenu personnel disponible.

Quelle conclusion peut - on dégager de ces travaux privés?

Nous avons vu que ces travaux sont irrégulier de sorte qu'ils ne sont pas établis annuellement. Aussi, nous pouvons discuter quelques procédés d'évaluation utilisés et même la définition du revenu national retenue

Cependant nous croyons que la principale conclusion que l'on peut en tirer est que ces travaux - surtout celle de M. ANIS ont coûté des efforts considérables étant l'oeuvre privé des particuliers dans une période où les renseignements statistiques disponibles présentaient des grandes lacunes.

D'après M. ANIS lui même la principale difficulté rencontrée était de l'ordre statistique de sorte qu'il était obligé de recourir quelquefois à des deductions et même d'utiliser des informations en principe destinées à d'autres buts que le calcul du revenu national.

Toutefois, M. ANIS a utilisé les trois méthodes: produit, revenu, dépense pour calculer le revenu national, par suit il nous a renseigné sur les lacunes existantes dans l'appariel statistique pour essayer de les combler. Aussi le calcul du revenu national sous ses trois aspects lui a donne la possibilité de verifier les résultats obtenus. Les trois grandeurs: sont necessairement équivalentes si les elements qui les composent sont traités de la même maniere dans les trois optiques et si les statistiques disponibles sont d'une valeur egale, la valeur nette produite par la nation est totalement repartie entre les différents facteurs de la production. Toute la somme ainsi répartie est consommée ou investie.

II

Les travaux officiels:

En 1954, le Departement de la statistique a pris directement en main l'évaluation du revenu national. A cette date, un service spécial a été créé au sein même du Departement de la statistique ayant pour tâche le calcul du revenu national durant les quatres

années précédentes. Il effectuera aussi cette évaluation chaque année en temps opportun.

D'autre part, le comité de la planification a estimé indispensable, lors de sa création en 1955, l'établissement d'une comptabilité nationale pour guider l'élaboration du plan et pour contrôler son exécution. Il effectue le calcul des totaux nationaux à partir de cette comptabilité nationale.

Nous étudierons successivement ces deux sortes de travail

Calcul direct du revenu national

La première évaluation officielle du revenu national relatif à l'année 1953 a été effectuée par le Département de la Statistique en 1954. Ce calcul a été fait suivant la même méthode pour les années 1950, 1951, 1952 et 1954.

D'autre part, le comité de la planification a estimé le revenu national des années 1955 et 1956 suivant la méthode des indices.

Enfin, après la révision de la méthode du calcul en raison du perfectionnement de l'appareil statistique, le Département de la statistique a estimé le revenu national relatif aux années 1957 et 1958.

Nous donnerons dans ce qui suit un résumé de la méthode utilisée dans ces trois travaux.

A - Le revenu national relatif aux années 1950 - 1954

1 - Définition du revenu national

Le revenu national est défini:

- a) comme la somme des valeurs ajoutées nettes dans toutes les branches de l'économie au cours de la période considérée augmentée du revenu net provenant de l'étranger.
- b) comme la somme des revenus versés aux facteurs de production pendant la période considérée.

Le revenu national comprend:

- 1- Les produits de la ferme consommés par l'agriculteur évalués d'après les prix à la ferme.
- 2- La valeur locative des habitations occupées par leurs propriétaires.
- 3- Les salaires en especes et en nature payés ^{aux} domestiques dans les maisons.
- 4- La valeur locative des immeubles publics.
- 5- Les intérêts de la dette du coton.

Par contre, sont exclus tous les autres intérêts des dettes publiques qui ont été considérés comme des revenus de transferts.

2 - Méthodes d'évaluation

- a) le calcul du revenu national par la méthode des valeurs ajoutées.

L'économie égyptienne a été divisée en quatre secteurs:

Le secteur public: le revenu de ce secteur a été calculé par la méthode du revenu distribué. Il comporte deux subdivisions:

- 1- Les services publics industriels et assimilés: le revenu de cette subdivision représente les bénéfices, intérêts, loyers et salaires découlant de l'activité productive du gouvernement dans les chemins de fer, les téléphones, les télégraphes, les postes, le gaz, l'électricité, etc...
- 2- Les services publics administratifs représentent le revenu provenant de l'activité générale du gouvernement et des autres autorités locales en ce qui concerne la souveraineté et la gestion des affaires de l'Etat.

Le revenu de ce secteur se présente comme suit:

Salaires et traitements
Intérêts de la dette du coton
Loyers des Immeubles publics.

Le secteur de l'economie productive:

Nous parlerons successivement de la production agricole et de la production industrielle.

1) la production agricole a été calculée par la méthode directe qui consiste à évaluer pour chaque produit les quantités et les prix moyens directement à l'aide de statistiques existantes. Du montant de la production totale, végétale et animale, ainsi calculée ont été déduits en bloc les frais de production.

Donc la part de la production agricole se présente comme suit:

Production végétale totale
+ Production animale totale
A déduire
Frais de production
= les valeurs ajoutées.

2- La production industrielle: le secteur industriel a été divisé en plusieurs subdivisions comme suit:

Egrenage et pressage
Mines et carrières
Industries de transformation
Electricité, gaz et eau
Batiments
Commerce gros et détail
Travaux financiers et fonciers
Assurance
Transport
Emmagasinage
Services
Petites professions
Loyers d'habitations

Pour obtenir la valeur ajoutée dans chacune de ces branches industrielles on a utilisé diverses méthodes dont les deux principales:

- Valeur ajoutée = salaires et traitements + loyers + intérêts et profits.
- Valeur ajoutée = valeur total des produits - valeurs des produits intermédiaires.

Le secteur ménagé: le revenu de ce secteur représente les salaires en monnaie et en nature payés aux domestiques dans les maisons, femmes de chambre et conducteurs des automobiles privées.

Secteur reste du monde: le revenu de ce secteur représente la différence entre les bénéfices, intérêts, etc... qui sont payés à l'Egypte et ce que l'Egypte paye pour les mêmes articles.

Donc le revenu de ce secteur est égale au montant des paiements effectués ^{par} l'extérieur à l'Egypte - montant des paiements effectués par l'Egypte à l'extérieur.

b) Le calcul du revenu national par la méthode du revenu réparti.

Ce calcul se présente sous une forme moins détaillée que le précédent. C'est surtout en raison des difficultés rencontrées dans le domaine statistiques que l'on n'a pas pu faire les décompositions nécessaires. C'est ainsi que les bénéfices et intérêts non - agricoles ont été calculés ensemble et présentés sous la même rubrique. C'est aussi le cas des salaires, intérêts et bénéfices agricoles.

Les revenus versés aux différents facteurs de production se presents donc comme suit:

Loyers

Bénéfices et intérêts non - agricoles

Salaires et traitements non - agricoles

Salaires, bénéfices et intérêts agricoles.

B- Le revenu national relatif aux années 1955 et 1956.

Pour calculer le revenu national de l'année 1955. Le comité de la planification a utilise les valeurs ajoutées par les différentes branches calculeés pour l'année 1954 en les ajustant pour tenir compte des variations du volume et du prix.

Le premier ajustement est destiné à tenir compte des variations du volume:

Valeur ajoutée dans chaque branche en 1954 x indice de produit final pour la même branche en 1955 (base 100 en 1954) = valeur ajoutée en 1955 aux prix de 1954.

Le deuxième ajustement est destiné à tenir compte des variations des prix:

valeur ajoutée en 1955 aux prix de 1954 x indice de prix de 1955 (base 100 en 1954) = valeur ajoutée en 1955 aux prix courants

Cette méthode d'évaluation indiciaire a été utilisée aussi pour calculer les valeurs ajoutées par les différentes branches en 1956.

c) Le revenu national relatif aux années 1957 et 1958.

En 1961, quelques changements ont été introduits à la méthode de calcul du revenu national dans les années 1950 - 1954, le Département de la statistique a estimé le revenu national de 1957 et 1958 en tenant compte de ces changements qui concernent surtout:

- 1- Calcul du revenu national suivant
L'optique du revenu réparti dans
le secteur de la production

En raison du perfectionnement des statistiques existantes on a pu présenter séparément les différents revenus bénéficiant aux facteurs de la production dans les diverses branches du secteur de l'économie productive.

C'est seulement pour les intérêts et bénéfices agricoles qu'on n'a pas pu ^{les} séparer et ils se sont présentés sous la même rubrique. les revenus versés aux facteurs de la production dans la branche agricole se présente donc sous trois rubriques:

- Loyers des terres agricoles.
- Salaires.
- bénéfices et intérêts.

Quant aux revenus reçus par les facteurs de la production dans les autres branches du secteur des entreprises productives, ils se présentent comme suit:

	Entreprises "organiséés"	Entreprises "non organiséés"									
		dont travail du là 10 personnes					dont travail plus de 10 personnes				
	(1)(2)(3)(4)(5)	(1)(2)(3)(4)(5)	(1)(2)(3)(4)(5)	(1)(2)(3)(4)(5)	(1)(2)(3)(4)(5)	(1)(2)(3)(4)(5)	(1)(2)(3)(4)(5)	(1)(2)(3)(4)(5)	(1)(2)(3)(4)(5)	(1)(2)(3)(4)(5)	(1)(2)(3)(4)(5)
Egrenage et pressage											
Industries extractives											
Industries de transformation											
Construction											
Electricité, gaz et eau											
Commerce gros et détail											
Banques											
Assurance											
Batiments											
Transport et emmagasinage											
Services financières											
Autre services											
Total											

- (1) Salaires et traitements, y compris les revenus en nature.
 (2) Loyers
 (3) Intérêts
 (4) bénéfices
 (5) total.

2) Le revenu de l'Etat

Dans le précédent calcul des années 1950 - 1954, les intérêts de la dette du coton ont été inclus dans le revenu du secteur public.

Dans ce calcul tous les intérêts de la dette publique sont exclus.

Les intérêts des emprunts publics utilisés à des fins de consommation n'expriment pas la contrepartie des prestations productives et ils sont considérés comme des transferts.

Les intérêts des emprunts publics utilisés à des fins de production sont inclus dans les revenus des secteurs qui ^{les} recoient. par conséquent il ne faut pas le compter une deuxième fois dans le revenu de l'Etat qui les versent. Ajoutons qu'il est difficile de suivre ces intérêts dans les revenus des secteurs qui les recoient pour les exclure si l'on veut les inclure dans le revenu de l'Etat.

Le revenu de l'Etat à ajouter au revenu national comprend donc:

- les traitements et salaires.
- les loyers payés des batiments publics.
- les bénéfices des entreprises publiques travaill ant dans les même conditions que celles des entreprises priveés. Ces bénéfices sont calculés pour chaque entreprise par la soustraction des depenses courantes des toutes le recettes.

3) La division du secteur public

Dans le calcul du revenu national relatif aux années 1957 et 1958, le secteur public comporte trois subdivisions:

- Les services publics industriels et assimilés Cette subdivision englobe toutes les entreprises publiques dont les activités sont orientées vers la production de biens et services faisant l'objet de transaction sur le marché. Ces entreprises publiques sont ensuite réparties entre les diverses branches de l'activité économique comme suit:

Agriculture
Mines et carrières
Industries Manufacturière
Construction
Electricité et gaz
Institutions financières
Assurances
Transports et communications
Syndicats

- Les services publics administratifs englobent les services d'intérêts généraux que l'Etat pratique traditionnellement comme, la police, la justice ...
 - Les services publics à caractère économique. cette subdivision englobe l'activité des autorités publiques qui contribue directement à l'accroissement de la production dans les autres secteurs de l'economie, par exemple, le ministère de la planification, le ministère du transport les Universités ... etc.
- Il s'agit donc des services publics non industriels et non commerciaux et qui n'entrent pas dans la deuxième catégorie des services publics administratifs.

Nous avons ainsi terminé les travaux de calcul direct du revenu national. Il nous reste, avant même d'essayer d'apprécier ces travaux, à examiner le travail qui consiste à aborder l'étude du revenu national à partir de la comptabilité nationale.

Calcul du revenu national à partir de la comptabilité nationale.

Le développement économique et sociale est devenu la préoccupation majeure du gouvernement depuis la révolution de 1952. Le gouvernement ayant comme objectif d'exploiter les ressources de l'A.U. rationnellement et dans la plus grande mesure possible en vue du relèvement du niveau de vie de la population, a posé comme moyen de collaboration du plan, qui coordonne les efforts publics et privés

en vue d'atteindre ces objectifs économiques et sociaux désirés.

Les efforts dans ce domaine ont commencés par des programmes établis par le conseil National de la production et le conseil permanent des services qui se sont constitués en 1953.

Le comité de la planification nationale (devenu maintenant ministère) fut créé en 1955. Il a établi un plan provisoire qui a été appliqué et exécuté en grande partie en 1958 et 1959. Ensuite, il a établi le plan général de dix ans 1960-1970 qui a pour objet de doubler le revenu national en 1970.

Lors de sa création, le comité de la planification a estimé indispensable l'établissement d'une comptabilité nationale pour guider l'élaboration du plan et pour contrôler son exécution. La comptabilité nationale en tant que technique se proposant de présenter une vue d'ensemble de l'activité économique de la nation, peut devenir un instrument de la planification en vue de développement économique et sociale.

En outre, la comptabilité nationale trouve des usages nombreux dont l'un des plus importants est le calcul du revenu national et des autres agrégats. Il est facile de calculer ces grandeurs économiques, en prenant dans les différents comptes les éléments qui correspondent au concept qui fait l'objet de l'estimation.

L'objet de cette note étant l'étude du calcul des agrégats nationaux, nous nous contenterons de donner les caractéristiques de la comptabilité nationale dans la R.A.U. qui intéressent ce calcul. Or, dans ce domaine cette comptabilité se caractérise par deux traits essentiels:

la
1 - La comptabilité nationale dans la R.A.U. tient compte des facteurs sociales à côté des facteurs économiques en opérant le découpage de l'économie en secteurs. Le groupement des unités économiques constituant la nation n'est pas fait par fonction économique mais par groupes socio-économiques,

Notons toutefois qu'on n'a pas pu retenir qu'un petit nombre des groupes sociaux surtout en raison du manque des études approfondies

sur les comportements et des statistiques détaillées.

Donnons l'exemple des entreprises⁽¹⁾ définies comme les unités économiques dont l'activité est essentiellement une activité de production. On a dû classer les diverses entreprises suivant deux critères: l'activité principale de production, d'une part; et, d'autre part, l'appartenance à l'une des grandes catégories socio-juridiques (sociétés, petit commerce etc...). L'ensemble des entreprises caractérisées par la même activité principale constitue un "secteur". Celles caractérisées par la même situation socio-juridique constituent un "groupe".

Mais en raison des difficultés pratiques on n'a pas pu les classer qu'en deux groupes:

- entreprises dites "organisées", qui comprend l'ensemble des sociétés privées et des services publics à caractère industriel et commercial.
- entreprises dites "non organisées" qui comprend l'ensemble des entreprises individuelles représentées par les petits exploitants agricoles, l'artisanat le petit commerce etc..

La méthode de découpage de l'économie par groupes sociaux présente des grands intérêts dans le domaine du calcul des agrégats. Elle permet le calcul de ces grandeurs non seulement à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle des groupes sociaux. Ainsi on peut estimer la production, la consommation, l'épargne des différents groupes ce qui permet d'analyser ces opérations par rapport à eux et d'établir des liaisons entre le revenu, la dépense et l'épargne de ces différents groupes.

(1) National Planning committee "Introduction à la comptabilité sociale Egyptienne" 1958.

2 - La comptabilité économique dans la R.A.U. retient deux définitions du revenu national.

a - D'après la première définition le revenu national est la somme des produits et des services les plus directement utiles aux consommateurs.

Dans cette conception les services à inclure au revenu national sont pris dans un sens très étroit. Sont considérés comme de transferts et par suite exclus du revenu national.⁽¹⁾

- Les services financiers correspondant à des prêts de fonds rémunérés par des intérêts.
- Les services rendus par les compagnies d'assurance sur la vie, qui ne sont pas apparus très étroitement liés à la production de biens "physiques"
- Les marges de commercialisation prises par le petit commerce, les marchands ambulants ... dont la présence traduit en fait, l'existence d'un chômage "déguisé" beaucoup plus qu'une contribution réelle à la richesse du pays.
- Les services rendus par les Administrations

La grandeur ainsi obtenue est appelée "production nationale"

b - La deuxième définition du revenu national est plus large. Les services à inclure dans le revenu national sont entendus au sens large. On tient compte par exemple, des services publics non industriels et non commerciaux.

Quelle conclusion peut-on dégager de ces différents travaux officiels?

Nous croyons que les travaux de calcul des agrégats ont fait d'importants progrès dans la République Arabe Unie. Nous pouvons résumer en trois points les principaux progrès accomplis dans ce domaine:

1 - L'adoption de la pratique qui consiste à aborder le calcul des agrégats à partir d'un système de comptabilité nationale présente un grand progrès sur la pratique qui consiste à calculer directement

(1) National planning committee op. cit

ces agregats.

Il est vain d'énumérer toutes les utilisations possibles de la comptabilité nationale. Il nous suffit de dire qu'à partir de cette comptabilité on peut obtenir non seulement les différentes grandeurs économiques, mais aussi vérifier l'égalité entre les divers aspects de revenu national.

2 - Les travaux de calcul du revenu national sous ses divers aspects sont devenus réguliers.

Le comité de la planification présente annuellement non seulement la comptabilité nationale avec ses deux aspects - rétrospectif et prospectif - mais aussi les principaux agrégats et leur décomposition par branches d'industries, par type de revenu et par catégories des dépenses.

D'autre part, le Département de la statistique fait le calcul direct du revenu national sous deux aspects, revenu et produit. Il présente aussi des tableaux détaillés indiquant:

- La part de chaque branche de l'activité économique dans le total du revenu national,
- les dépenses de l'Etat réparties en
 - Traitements et Salaires.
 - Dépenses Courantes
 - Dépenses en Capital.
 - Paiements de transferts
 - Dépenses de transferts.

3 - Il faut ajouter les progrès accomplis concernant les détails de présentation, les méthodes et les procédés d'évaluation. Le perfectionnement de l'appareil statistique est la principale cause de ce progrès. L'insuffisance statistique constatée dans les premiers travaux de calcul du revenu national est en partie comblée.

Toutefois, cela ne veut pas dire que les travaux de calcul du revenu national ont atteint la perfection. Il reste encore

des lacunes et des déficiences surtout dans les méthodes et procédés d'évaluation et qui résultent pour une grande part de l'insuffisance des informations statistiques. L'amélioration de ces renseignements aboutiront nécessairement au développement de ces méthodes et procédés de calcul.

Aussi nous nous contenterons de donner un exemple des conséquences de l'amélioration dans les informations sur le calcul du revenu national. Cet exemple concerne le calcul de revenu du secteur public non industriel et non commercial.

Pour évaluer le revenu de ce secteur tout ces travaux officiels ont admis que la valeur des services des Administrations est égale aux traitements et salaires, y compris les charges sociales les concernant, payés par ces Administrations.

Cette solution a été la seule possible en fonction des informations existantes.

Mais nous croyons possible maintenant après l'amélioration des méthodes de présentation du budget de l'Etat (1) d'adopter une méthode plus rationnelle.

En effet, à partir du budget de l'Etat de l'exercice 1962/1963. on pourra distinguer dans une large mesure, parmi les dépenses de l'Etat, celles qui sont effectuées en faveur des particuliers, de celles qui traduisent par des services rendus aux producteurs.

On pourra donc adopter la méthode qui consiste à assimiler les autorités publiques à des producteurs. Dans ce cas, il faut éliminer les services intermédiaires rendus aux producteurs (ou payés pareux) et ne retenir que les services finaux dont bénéficient les particuliers représentés par les dépenses publiques qui

(1) Dr. A. El-Said, "le budget de la R.A.U., développement et classification". International Association for Research in Income and wealth, Middle East Regional Conference, August 1967.

sont destinées à leur rendre des services.

Cette solution est plus proche de la réalité. En effet les autorités publiques participent à l'activité économique non seulement en effectuant des dépenses de personnel, mais aussi en créant de la valeur lorsqu'elles combinent les différents facteurs de production. Ce faisant, elles supportent aussi des charges.

Mr. Ruggles⁽²⁾ définit très justement l'unité productive comme tout individu, firme ou organisme gouvernemental qui crée de la valeur en combinant les facteurs de production. L'office des postes, par exemple, doit être considéré comme unité productive. Il loue les services des individus et crée des valeurs en délivrant les lettres.

(2) V.R. Ruggles "An Introduction to National Income and Income Analysis", New York 1949, P. 11.

Conclusion generale

Nous avons vu que le calcul du revenu national existait depuis 1922. Toutefois c'est a partir de 1954 que les travaux concernant le calcul des agregats se sont rapidement developpés, et ce, pour plusieurs raisons.

C'est d'abord parce que les pouvoirs publics ont pris directement en main ces travaux. Ils ont réalisé tout l'intérêt de renseignements quantitatifs concernant le fonctionnement de l'ensemble du système économique.

En outre, la Republique Arabe Unie étant engagé dans des processus difficiles et longs de développement économique et social, a trouvé dans de tel technique le meilleur guide et contrôle.

Ajoutons enfin le perfectionnement des statistiques qui a largement aider au developpement de ces travaux.

Terminons en disant que les travaux de calcul du revenu national sont directement lies aux statistiques disponibles. les lacunes et deficiences existants sont en grande partie dûes à l'insuffisance de ces renseignements. Il faut donc faire un plan pour ameliores les statistiques utiliseés au finde la comptabilité nationale. Il faudra aussi reviser les concepts adoptées, les méthodes et procédés d'evaluation utiliseés en Fonction de l'amelioration dans ce domaine.

Table des matières

Introduction

I Les travaux privés

- A - le calcul relatif a l'année 1921/1922.
- B - la tentative de 1938.
- C - le calcul relatif a l'année 1945.
- D - le travail relatif aux années 1937 - 1945, 1950 et 1951.

- 1 - L'objet de l'étude
- 2 - Sources statistiques
- 3 - Définition du revenu national
- 4 - Les tableaux présentés

Conclusion des travaux privés.

II- Le travaux officiels.

Calcul direct du revenu national

- A - le revenu national relatif aux années 1950 - 1954.

- 1 - Définition du revenu national
- 2 - Méthodes dévaluation.

- B - le revenu national relatif aux années 1955 et 1956.
- C - le revenu national relatif aux années 1957 et 1958.

- 1 - calcul suivant l'optique du revenu
- 2 - le revenu de l'Etat
- 3 - la division du secteur public.

Calcul du revenu national à partir de la comptabilité nationale
conclusion des travaux aux officiels (conclusion générale.

Conclusion des travaux officiels

Conclusion générale.

Elen. Z.

